

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****INSERTION : LA MÉTROPOLE DE LYON EXPÉRIMENTERA  
UN SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION**

La Métropole de Lyon a été retenue, avec 13 autres territoires, dans le cadre d'un appel à projets de l'État pour expérimenter le nouveau Service Public de l'Insertion. Sur une période-test de 18 à 24 mois, l'objectif est de réunir tous les acteurs de l'insertion au sein d'une plateforme unique pour les demandeurs d'emploi et les entreprises afin de rendre plus efficace l'accompagnement et l'insertion des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

Cet appel à projet de l'État s'inscrit dans la **Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté** portée par le Gouvernement et pour laquelle la Métropole de Lyon a déjà été désignée comme territoire test. Avec le projet de **revenu universel d'activité**, cette expérimentation **d'un service public de l'insertion** doit permettre la rénovation de notre modèle d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, sans distinction de statut ni d'âge.

*« Aujourd'hui, 50 % des bénéficiaires du RSA sont dans le dispositif depuis plus de 4 ans, ce chiffre traduit la grande difficulté à sortir de la trappe à pauvreté lorsqu'on y est tombé. Depuis 2017, notre Métropole aux compétences élargies mobilise à plein ses leviers d'actions en termes d'insertion, d'accompagnement social et de développement économique en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Cette désignation comme territoire d'expérimentation est la reconnaissance par l'État d'une politique sociale que j'ai toujours voulu innovante et inclusive.*

*En lien avec ses communes et les acteurs de l'insertion et de l'emploi, la Métropole de Lyon agit, au-delà du RSA, pour tous les publics exclus du marché du travail en étant désormais gestionnaire unique du FSE. Nous avons également créé la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi et mis en place une gouvernance partenariale forte et innovante avec les communes, à travers les CTIE, et avec les entreprises à travers la Charte des 1000. Cette expérimentation fédèrera l'ensemble des acteurs concernés, des associations aux entreprises en passant par les collectivités territoriales, les Missions locales, Pôle Emploi et la CAF que je remercie pour leur engagement à nos côtés. Je remercie également Valérie GLATARD et Gilles PILLON, les conseillers métropolitains délégués qui ont porté ce travail depuis 2017. Cette expérimentation offrira ainsi des moyens supplémentaires sur notre territoire pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi » se félicite **David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon.***

La Métropole sera ainsi l'acteur pivot d'une plateforme unique réunissant l'ensemble des acteurs de l'insertion et déployée par étape sur le territoire métropolitain. Ce dispositif universel offrira un diagnostic des besoins de la personne, et l'orientera vers les services adaptés, construira avec elle un parcours personnalisé vers l'emploi et l'autonomie en lien étroit avec le monde économique et ses besoins. Et ce quel que soit son territoire de vie dans la métropole.

La Métropole bénéficiera pour cela de 800 000 euros sur 2 ans de la part de l'État et mobilisera pour sa part une contribution équivalente soit un budget global de 1,6 M€. Il viendra s'ajouter au 23M€ que consacre déjà la Métropole en 2020 pour l'accompagnement des personnes en insertion et le soutien aux structures et aux entreprises engagées dans l'insertion. Cette expérimentation viendra alimenter le projet de loi sur la lutte contre la pauvreté prévu en 2021.

**Contact presse :**

Hugo GARGI - [hugo.gargi@grandlyon.com](mailto:hugo.gargi@grandlyon.com) - 04 26 99 34 27 - 06 26 31 19 06